

La Déclaration d'intérêts

Le règlement intérieur du conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes indique : 11- Droits et devoirs des conseillers :

« Le conseiller ordinal ne doit pas user de son mandat pour en tirer indûment avantage dans son exercice professionnel ou dans ses relations avec ses confrères. » Et, concernant les chambres disciplinaires, l'article R. 4126-23 du code de la santé publique prévoit que le membre de la juridiction qui suppose en sa personne une cause de récusation ou estime en conscience devoir s'abstenir se fait remplacer par un autre membre que désigne le président de la juridiction.

Néanmoins, il semble nécessaire en la matière d'aller plus loin et d'apporter des améliorations par rapport à la situation de conseiller ordinal. C'est le but de la Déclaration d'Intérêts (DI).

La déclaration d'intérêts est une déclaration sur l'honneur des liens directs ou indirects avec toute entreprise ou organisme intervenant dans le champ des missions de l'ordre.

Cette déclaration engage la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère et exhaustive.

Toutefois, la déclaration d'intérêts, outil de transparence participant directement à la qualité du mandat ordinal, ne doit constituer en aucune façon une forme de discrimination ou de stigmatisation.

La déclaration d'intérêts est souscrite au début de mandat ordinal et court pour la durée de ce mandat.

La déclaration d'intérêts revêt un caractère obligatoire. Elle est rendue publique. Toutefois, pour des raisons de protection de la vie privée, la partie relative aux parents et proches n'est pas consultable en intégralité. Seule est disponible l'information que le déclarant a un parent ou proche ayant un lien avec une ou plusieurs entreprises dont le nom est cité.



DECLARATION D'INTERETS

Nom: HANCART-LAGACHE

Prénoms: Véronique.

1- Activités professionnelles :

1-1 - masseur-kinésithérapeute

Exercice salarié en établissement,

CHU-Rouen-Normandie Institut de formation en masso-kinésithérapie.

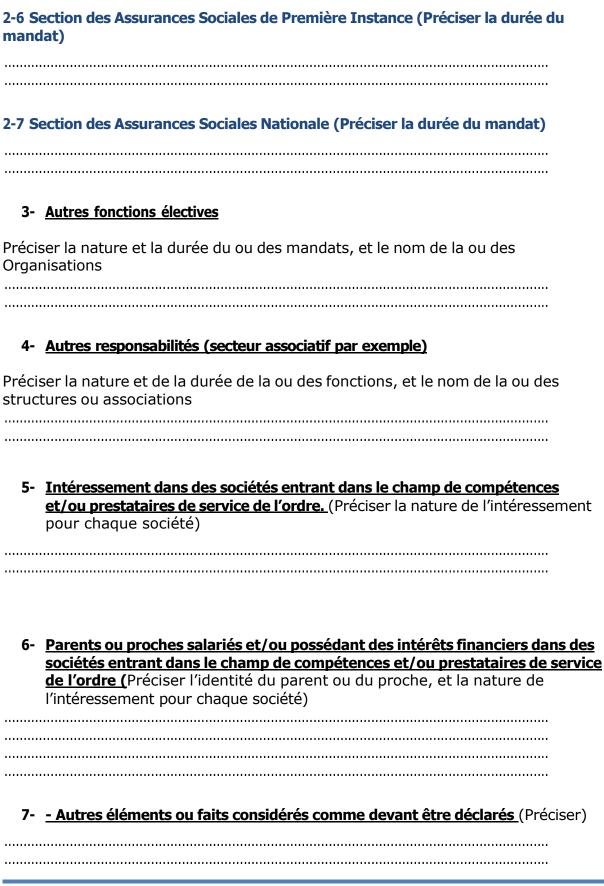
ERFPS 14 rue du Professeur STEWART 76042 Rouen

temps plein



2- Mandats ordinaux

2-1 Conseil national (préciser la nature et la durée du mandat)
2-2 Conseil régional (préciser la nature et la durée du mandat) Secrétaire adjoint au CROMK Normandie de 2024 à 2027
2-3 Conseil Départemental (Préciser la nature et la durée du mandat) Vice-Présudente de 2023 à 2026
2-4 Chambre Disciplinaire de Première Instance (Préciser la durée du mandat)
2-5 Chambre Disciplinaire Nationale (Préciser la durée du mandat)





Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration. Je m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à actualiser la présente déclaration.

Cette déclaration ne me décharge pas de mon obligation de me récuser d'une mission ou de me désister d'une délibération, si j'estime que j'ai des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à mon indépendance.

J'ai pris connaissance du fait que cette déclaration sera rendue publique, à l'exception des informations concernant mes parents et mes proches.

Hancartlageche

Fait à Rouen le 16/10/2025 Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature

